

## Des meurtriers

Par [Craig Murray](#)

Mondialisation.ca, 17 décembre 2023

[Consortium News](#) 15 décembre 2023

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

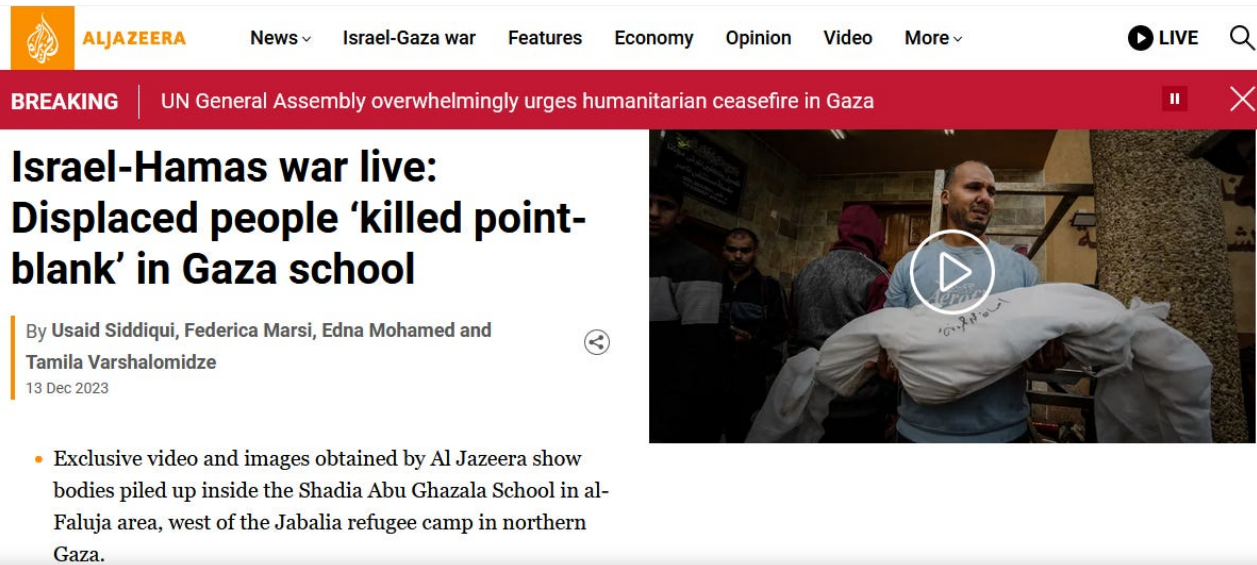
Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Loi et Justice](#), [Nations Unies](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

*Image : Séance des Nations Unies au Palais Chaillot. Paris, il y a 75 ans, le 9 décembre 1948, pour l'adoption de la Convention sur le génocide (Photo des Nations Unies)*

\*

Al Jazeera diffuse en première page [l'exécution de civils palestiniens](#), dont des femmes et des enfants en bas âge, à l'intérieur de l'école de Jabalia où ils s'étaient réfugiés. Ils ont tous été abattus à bout portant, sans aucun signe de bombardement ou de tir de missile.



The screenshot shows the Al Jazeera website interface. At the top, there is a navigation bar with the Al Jazeera logo, the word "ALJAZEERA", and several menu items: "News", "Israel-Gaza war", "Features", "Economy", "Opinion", "Video", and "More". A "LIVE" indicator and a search icon are also present. Below the navigation bar, a red banner reads "BREAKING | UN General Assembly overwhelmingly urges humanitarian ceasefire in Gaza". The main headline is "Israel-Hamas war live: Displaced people 'killed point-blank' in Gaza school". Below the headline, it says "By Usaid Siddiqui, Federica Marsi, Edna Mohamed and Tamila Varshalomidze" and "13 Dec 2023". To the right of the text is a video player showing a man in a light blue shirt carrying a white body bag. A play button is overlaid on the video. Below the video, there is a bullet point: "Exclusive video and images obtained by Al Jazeera show bodies piled up inside the Shadia Abu Ghazala School in al-Faluja area, west of the Jabalia refugee camp in northern Gaza."

Sur la *BBC*, l'émission *Daily Politics*, qui consiste en une discussion entre des députés britanniques de haut rang, ne parle pas du tout de la Palestine, car la classe politique britannique soutient le génocide, de sorte que pour elle, il n'y a pas matière à discussion.

Toujours à Jabalia, les Israéliens ont détruit aujourd'hui la dernière boulangerie.

Il est bon de rappeler pourquoi il s'agit manifestement d'un génocide à Gaza :

1. Destruction délibérée des infrastructures qui soutiennent la population civile, y compris le traitement de l'eau, l'électricité, les systèmes d'égouts, les boulangeries et les bateaux de pêche.
2. Destruction délibérée de la quasi-totalité des installations médicales

3. la destruction délibérée des établissements d'enseignement, des universités aux écoles primaires
4. Destruction délibérée de l'infrastructure de la société civile, y compris les bâtiments de la Cour suprême, du Parlement, des ministères et des conseils, ainsi que la destruction délibérée des registres administratifs
5. Blocage délibéré de l'aide alimentaire provoquant une famine de masse
6. Bombardements massifs et aveugles. Dans les guerres, le pourcentage général d'enfants parmi les personnes tuées varie de 6 à 8 %. En Ukraine, il est de 6 %. À Gaza, il est de 42 %. Il s'agit de la destruction aveugle d'un groupe ethnique.
7. Exécutions massives de civils
8. Actes de déshumanisation des Palestiniens, y compris le fait de faire défiler les prisonniers nus pour les exhiber au public et aux médias et les humilier, les battre et les abuser sexuellement
9. Déplacements massifs et forcés de la population
10. Ciblage délibéré des édifices religieux et du patrimoine culturel
11. Ciblage délibéré des dirigeants intellectuels, notamment des journalistes, des médecins, des poètes, des professeurs d'université et des hauts fonctionnaires.
12. Nombreuses déclarations d'intention génocidaire ouverte de la part du président et du premier ministre jusqu'à la quasi-totalité de l'establishment civil et militaire.

**Voici la définition officielle du génocide en droit international, d'après la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.**

#### **Article II**

Dans la présente Convention, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

(a) Tuer des membres du groupe

(b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale des membres du groupe

(c) Soumettre délibérément le groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle

(c) Soumettre délibérément le groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle

(d) Imposer des mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe

(e) Transférer de force des enfants du groupe à un autre groupe.

Hier, j'ai assisté à une session convoquée par la Palestine aux Nations unies à Genève. Plus de 120 États y ont participé. Alors que la session formelle consistait en des déclarations de positions nationales sans grandes surprises, j'ai pu discuter avec un grand nombre de délégués dans les couloirs pour savoir pourquoi la Convention sur le génocide n'avait pas été activée, ce qui aurait déclenché une saisine de la Cour internationale de justice.

La réponse est maintenant claire pour moi. Les gens ne craignent pas qu'une plainte pour génocide n'aboutisse pas devant la Cour Internationale de Justice [CIJ], bien au contraire.

Tout le monde est au contraire convaincu qu'elle aboutira. Il n'y a pas d'argument respectable pour dire qu'il ne s'agit pas d'un génocide dans les termes décrits ci-dessus.

Le problème est qu'une fois que la *CJ* aura établi qu'il s'agit d'un génocide, il s'ensuivra que non seulement Netanyahu et des centaines de hauts fonctionnaires et militaires israéliens seront personnellement responsables, mais il est absolument évident que "Joe le génocidaire" Biden, Sunak et les membres de leur administration seront également pénalement responsables pour complicité, puisqu'ils ont apporté un soutien militaire au génocide.

La Cour Pénale [*CPI*] ne peut ignorer un jugement de génocide de la Cour Internationale de Justice, et n'aura d'autre choix que d'émettre des mandats d'arrêt.

Le génocide est le pire des crimes. L'horreur de celui-ci a été révélée au monde entier comme jamais auparavant, grâce au pouvoir des réseaux sociaux.

Mais pour le 1% mondial dont les intérêts gouvernent le monde, peu importe le nombre de Palestiniens tués, leurs intérêts n'en seront pas affectés. En revanche, les conséquences pour le système international de concentration des richesses, si les élites politiques occidentales commencent à être tenues pour responsables de leurs crimes, sont plus incertaines et comportent donc plus de risques. Cela préoccupe particulièrement les classes dirigeantes des États occidentaux et arabes.

Cela peut paraître étonnant, mais pour les diplomates du monde entier, l'énormité d'un génocide semble moins troublante que l'énormité de l'action à mener pour y remédier.

**Craig Murray**

Article original en anglais : [Murder](#), Consortium News, le 15 décembre 2023.

Traduction : [Spirit of Free Speech](#)

\*

**Craig Murray** est un auteur, diffuseur et militant des droits de l'homme. Il a été ambassadeur britannique en Ouzbékistan d'août 2002 à octobre 2004 et recteur de l'université de Dundee de 2007 à 2010. Sa publication dépend entièrement du soutien de ses lecteurs. Les abonnements permettant de poursuivre l'activité de ce blog sont [les bienvenus](#).

La source originale de cet article est [Consortium News](#)  
Copyright © [Craig Murray](#), [Consortium News](#), 2023

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)